
Assemblée réunie **Conseil municipal de Saint Genix-les-Villages**

Date réunion **31 janvier 2019**

Organisée par **Le Maire**

Participants

BARBIN Régine
 BAVUZ Michel
 BORGEY Joël
 CARLET Nadine
 CHARBONNIER Robert
 COMTE Estelle
 CORDIER Alain
 CORMIER Philippe
 DELABEYE Thierry
 DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre
 FAURE-LOMBARD Catherine
 FRIOT Pierre Yves
 GODELLE Claudine
 GROS Gilbert
 GROS Pascal
 KREBS Jean-Marie
 LABULLY Guillaume
 MARECHAL Pierre
 NAUX Nelly
 PARAVY Jean-Claude
 PASQUALINI Marie-Hélène
 PICARD Marie-France
 POLAUD Daniel
 PRIMARD Joël
 REVEL Daniel
 ROBERT Agnès
 ROSSI Thomas

Pouvoirs

PACCARD Joëlle, pouvoir à FAURE-LOMBARD Catherine
 RIVE Franck, pouvoir à REVEL Daniel
 KIJEK Muriel, pouvoir à KREBS Jean-Marie

Absents/excusés

PASCAL Christine
 PERROUD Régis
 BON Frédérique
 LAURENT Cédric
 AVRAIN Nicolas
 BRUNET Cécile
 PULLIAT Lucie
 BONNARD Jean-Claude
 MOLLARD Laure
 BAVUZ Romain

Diffusion **Le conseil municipal, le site**

Prochaine réunion **Jeudi 28 février 2019**

Rédacteur :	Jean-Claude PARAVY
--------------------	---------------------------

Ordre du jour :

1. Ordre du jour	2
1.1 Lecture des délibérations de la séance précédente	2
1.2 Composition des commissions municipales	2
1.3 Commission d'appel d'offres.....	3
1.4 Composition de la C.C.I.D. : Propositions du conseil municipal	3
1.5 Révision du P.L.U. de SAINT GENIX sur GUIERS : Débat autour du P.A.D.D.	4
1.6 Nouvelle convention avec le SYANE	4
1.7 Cession d'une parcelle, chemin de la digue	4
1.8 Réfection de façade en centre bourg : demande de subvention.....	5
2. Questions diverses.....	5
2.1 Tour de table des adjoints	5
2.2 Desserte ferroviaire de l'Avant-Pays Savoyard	6
2.3 Visite de la Députée	6
2.4 Calendrier du Conseil	6

1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente
 Composition des commissions municipales
 Commission d'appel d'offres
 Composition de la C.C.I.D. : Proposition du conseil municipal
 Révision du P.L.U. de SAINT GENIX sur GUIERS : Débat autour du P.A.D.D.
 Nouvelle convention avec SYANE
 Cession d'une parcelle, chemin de la digue
 Réfection de façade en centre bourg : demande de subvention
 Questions diverses

1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE PRECEDENTE

(Pour mémoire)

1.2 COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les maires et adjoints se sont réunis pour proposer un schéma d'organisation des commissions municipales, avec identification de l'adjoint en charge de l'animation de chacune.
 Le tableau est présenté au Conseil et les Conseillers municipaux intéressés s'y inscrivent, étant entendu que les maires délégués et les adjoints reçoivent systématiquement les convocations de l'ensemble des commissions, pour y participer quand ils l'estiment utile.

Commissions Municipales de la Commune Nouvelle

Intitulé	Membres	Intitulé	Membres
Finances et Affaires Générales	Jean-Claude PARAVY BAVUZ Michel BAVUZ Romain ROSSI Thomas PULLIAT Lucie	Agriculture et forêt	Joël BORGEY DELABEYE Thierry BAVUZ Michel MARECHAL Pierre BONNARD Jean-Claude
Voirie communale	Daniel POLAUD BAVUZ Michel COMTE Estelle GROS Pascal CORDIER Alain DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre MARECHAL Pierre BONNARD Jean-Claude ROSSI Thomas	Affaires scolaires	Marie-France PICARD PACCARD Joëlle DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre FRIOT Pierre Yves LABULLY Guillaume CORDIER Alain
		Jeunesse	Nadine CARLET PACCARD Joëlle DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre

Bâtiments communaux	Philippe CORMIER RIVE Franck BAVUZ Michel COMTE Estelle GROS Pascal CORDIER Alain DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre MARECHAL Pierre BONNARD Jean-Claude ROSSI Thomas	Culture	FRIOT Pierre Yves LABULLY Guillaume CORDIER Alain Agnès ROBERT DELABEYE Thierry LABULLY Guillaume NAUX Nelly PULLIAT Lucie
Affaires sociales, santé publique & prévention	Catherine FAURE-LOMBARD PACCARD Joëlle DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre PASQUALINI Marie-Hélène NAUX Nelly BARBIN Régine	Animation	Gilbert GROS DELABEYE Thierry DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre LABULLY Guillaume PULLIAT Lucie
Environnement & dév durable	Claudine GODELLE PASQUALINI Marie-Hélène ROSSI Thomas COMTE Estelle	Vie Associative	Jean-Marie KREBS KIJEK Muriel DELABEYE Thierry LABULLY Guillaume PULLIAT Lucie
		Information-Communication	Jean-Claude PARAVY Agnès ROBERT Daniel REVEL DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre

1.3 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La Commission d'appel d'offres a une composition spécifique prévue par le code des marchés publics (le maire, 3 titulaires, 3 suppléants) : la composition proposée répartit les sièges entre les communes d'origine.

Président : Joël PRIMARD
<i>Titulaires :</i>
Daniel REVEL
Philippe CORMIER
Daniel POLAUD
<i>Suppléants :</i>
Joël BORGEY
Alain CORDIER
Jean-Claude PARAVY

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.4 COMPOSITION DE LA C.C.I.D. : PROPOSITIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'article 1650 du Code général des impôts prévoit la composition de la Commission Communale des Impôts Directs : pour St Genix-les-Villages, c'est, outre le maire (ou l'adjoint délégué) 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants, choisis par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de deux fois plus de citoyens représentant diverses catégories de contribuables.

Il s'agit de recomposer cette Commission à partir de celles existantes dans les 3 communes d'origine, pour la durée du mandat restant (jusqu'à mars 2020).

Une liste de 16 titulaires et 16 suppléants mixant les membres issus de chaque commune d'origine est proposée au conseil, qui la valide.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.5 REVISION DU P.L.U. DE SAINT GENIX SUR GUIERS : DEBAT AUTOUR DU P.A.D.D.

La Commission élargie du PLU de St Genix-sur-Guiers a examiné au cours du dernier semestre 2018 le projet de Plan d'aménagement et de développement durable (PADD), étape obligatoire dans la procédure d'élaboration du PLU révisé.

Après discussion, il a retenu un plan et un contenu au plus près des objectifs que le conseil avait arrêtés lors de la mise en révision.

Le document adressé à chaque conseiller municipal en décembre est présenté en séance par le Premier Adjoint, qui détaille chacune des 4 orientations proposées et leur déclinaison en sous-orientations :

Orientation A : Conforter la fonction du bourg centre et renforcer les équipements et services.

• A.1 : Maintenir et développer les équipements et services publics en lien avec les besoins et l'évolution démographique.

• A.2 : Améliorer la mobilité.

• A.3 : Permettre le développement démographique cadré par le SCOT et modérer la consommation d'espace passée.

Orientation B : Maintenir et diversifier l'activité économique.

• B.1 : Préserver les zones agricoles pour une agriculture viable en tenant compte de toutes les activités agricoles.

• B.2 : Préserver la vocation et les moyens économiques du centre bourg.

• B.3 : Pérenniser les zones d'activités existantes et leur permettre d'évoluer dans le cadre défini par le SCOT

• B.4 : Favoriser le tourisme vert

Orientation C : Valoriser la richesse environnementale et le patrimoine naturel du territoire.

• C.1 : Préserver la trame verte et bleue.

• C.2 : Veiller à une gestion économe et qualitative des ressources naturelles.

• C.3 : Ne pas aggraver les risques.

Orientation D : Préserver le cadre paysager.

• D.1 : Préserver les espaces paysagers liés à l'activité agricole, les haies et les boisements structurants, arbres remarquables.

• D.2 : Maîtriser l'urbanisation pour une meilleure intégration paysagère.

• D.3 : Préserver et valoriser le patrimoine architectural.

Le Conseil municipal débat de ce document et un consensus se dégage pour reconnaître qu'il correspond bien aux objectifs énoncés.

Ce débat ayant eu lieu, l'étape suivante est la présentation de ce PADD en réunion publique (la deuxième prévue).

1.6 NOUVELLE CONVENTION AVEC LE SYANE

La commune de St Genix-sur-Guiers avait adhéré au groupement de commande de gaz naturel organisé par le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute savoie (SYANE).

L'intervention du SYANE résulte d'un partage des tâches entre le SDES, centré sur l'électricité, et le SYANE, sur le gaz. Les prix obtenus sont plus favorables que si on était seul face aux fournisseurs d'énergie.

Il convient de délibérer pour que la commune nouvelle adhère au groupement de commande au lieu et place de la Commune de St Genix-sur-Guiers.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.7 CESSION D'UNE PARCELLE, CHEMIN DE LA DIGUE

Le Conseil municipal de St Genix-sur-Guiers avait délibéré pour déclasser l'extrémité du chemin de la Digue (partie allant jusqu'à la cour du riverain) en vue de son aliénation.

Il convient maintenant d'autoriser le maire à céder cette parcelle de 2a73ca au riverain, conformément à ce qui était prévu depuis l'origine de la procédure.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

1.8 REFECTION DE FAÇADE EN CENTRE BOURG : DEMANDE DE SUBVENTION

La Commune de St Genix-sur-Guiers encourageait, depuis le lancement de l'OPAH, la réfection des façades du bourg en subventionnant les opérations de ravalement respectant notamment un nuancier.

Par le passé, ces dossiers étaient examinés par le PACT-ARIM puis SOLIHA avant décision, dans le cadre d'une convention. Cette intervention gratuite à l'origine était devenue payante, SOLIHA demandant 450 € HT (540 € TTC) par dossier, ce qui vient réduire la subvention versée.

Cette convention n'avait pas été reconduite fin 2016. Un dossier venant d'être déposé, se pose la question de son instruction par ou sans SOLIHA.

Après échange et la constatation du faible nombre de dossiers concernés, le Conseil estime pouvoir se passer de la prestation de SOLIHA et instruire les demandes de subvention par des membres de la commission suivant les travaux. La Commune renonce donc à passer la convention proposée.

Délibération :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

2. Questions diverses

2.1 TOUR DE TABLE DES ADJOINTS

Les prochaines séances du Conseil municipal contiendront dans leur ordre du jour la présentation synthétique par les adjoints de l'activité de leur commission et de l'actualité de leur secteur.

Pour cette séance où les commissions ne se sont pas encore réunies, le Maire demande à chaque adjoint de présenter brièvement les enjeux et dossiers de son secteur.

Jean-Claude Paravy, adjoint aux finances et affaires générales, met l'accent sur la préparation du budget désormais consolidé, qui fera l'objet d'une réunion de débat d'orientation budgétaire avant présentation au conseil. Le volet Affaires générales ne traite pas des décisions quotidiennes de fonctionnement mais des questions plus stratégiques comme l'évolution des effectifs ou les démarches de type « document unique ».

Jean-Marie Krebs présente le calendrier de suivi de la vie associative, avec l'instruction des demandes de subvention au printemps, le calendrier des festivités de l'année N+1 et des événements culturels et le planning d'utilisation des salles mises à disposition. A l'automne, le Forum des Associations (avec Aoste) est un moment fort.

Catherine Faure-Lombard présente pour le secteur social les liens avec le CCAS, TDS..., le volet accès aux services publics (permanences, MASP), la contribution à la réduction de la fracture numérique et le soutien aux actions contre la précarité (PARISo).

La mutualisation avec le CCAS de Pont Savoie préfigure un pôle gérontologique Val Guiers.

En matière de prévention et de santé, on a développé une action sur l'Ambroisie, on participe aux campagnes de sensibilisations nationales, aux actions locales comme « Bouger sur prescription » ou les addictions.

Philippe Cormier indique que la commission sur les bâtiments publics travaillera avec la commission voirie. Pour les bâtiments, il connaît déjà les problèmes liés à l'église ou la mairie de Grésin et élargira bien entendu l'action à la variété des multiples bâtiments de la commune nouvelle.

Daniel Polaud enchaîne sur les programmes de voirie à coordonner, St Genix ayant un marché pluriannuel, les autres passant des commandes annuelles aux entreprises. Grésin vient de terminer un important programme. Le calendrier des commandes a amené à organiser une 1^{ère} réunion informelle *in situ* sur le fleurissement. Un dossier sur les économies d'énergie est aussi à monter.

Marie-France Picard présente les affaires scolaires, avec la responsabilité sur les écoles de St Genix, mais aussi les liaisons à entretenir avec le périscolaire relevant de la CCVG, le Collège et les écoles du regroupement pédagogique du Mont Tournier.

Le Conseil Municipal Jeunes termine son mandat de deux ans en fin d'année scolaire.

Nadine Carlet enchaîne sur le volet jeunesse qui se fera en lien avec l'action de la Communauté de communes. Il s'agit de développer l'interculturel et d'engager la réflexion sur le futur CMJ et la problématique de mobilité des jeunes.

Agnès Robert indique que dans le volet culture, il s'agit d'abord de développer les liens entre les divers outils du territoire : ludothèque, bibliothèque, cinéma, musée...

Claudine Godelle présente le volet environnement comme une volonté d'interaction avec les autres secteurs. Il s'agit d'améliorer l'implication des citoyens : une action a été engagée sur les sentiers à Grésin, à élargir. Il s'agit de faire d'abord un état des lieux puis d'apporter une vision environnementale aux choix communaux.

Gilbert Gros indique que le volet animation consistera d'abord à articuler ce qui se fait avec les deux commissions voisines Culture et Vie associative.

Joël Borgey pense qu'il convient d'abord de faire un point de ce qui se passe en matière d'agriculture, sur les trois communes d'origine, qui sont toutes rurales.
La commission pilotera aussi la gestion de la forêt communale.

2.2 DESSERTE FERROVIAIRE DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD

Joël Primard et Robert Charbonnier rappellent le problème posé par la suppression de nombreux TER sur la ligne Lyon-Chambéry par St André-le-Gaz, desservant notamment les gares du Pont-de-Beauvoisin et de Lépin-le Lac, en raison de travaux à la Part-Dieu. Un collectif et les élus du secteur ont commencé à négocier avec la Région et la SNCF pour une amélioration, mais les réponses ne sont pas encore satisfaisantes.

Ce sujet doit d'ailleurs être abordé lors de la visite de la Ministre des Transports demain en Savoie.

Avant le prochain rendez-vous en février, il est proposé aux collectivités impactées d'adopter un vœu de protestation et de demande de rétablissement du service.

Après échange, le Conseil adopte à l'unanimité le vœu proposé.

2.3 VISITE DE LA DEPUTEE

Le maire informe le conseil que la Députée de la circonscription, Typhanie Degoix, vient dans le secteur pour une série de visites. Entre Mandrin et TECHCI, la municipalité lui fera visiter l'EHPAD afin que les élus nationaux se rendent bien compte de la réalité quotidienne des établissements.

2.4 CALENDRIER DU CONSEIL

Prochaines réunions du Conseil prévues à 20h les :

Jeudi 28 février

Jeudi 11 avril (Budget)

Séance levée à 22h10.